



Déclaration de la FCPE 33 au CDEN du 15 Avril 2020

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge de la politique éducative des collèges,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Notre pays est dans sa 5^e semaine de confinement et désormais l'ensemble de la société se réorganise dans cette période anxiogène.

Dans la vraie vie sous confinement, les élèves, nos enfants font face à la « discontinuité pédagogique ». Ils vivent eux aussi le confinement, la maladie, eux-mêmes ou celle de leurs proches.

Les disparités sociales comme territoriales accentuent les inégalités. Les inégalités sociales produisent de l'inégalité scolaire. La situation de confinement est un révélateur de ces inégalités et même les exacerbe. Comme l'a souligné Jean Paul Delahaye, ancien DGESCO dans une tribune parue la semaine dernière « le confinement est une catastrophe pour les plus pauvres » ! La fermeture des écoles isole une population défavorisée, privée de « continuité pédagogique ».

Depuis l'annonce de la fermeture des établissements, notre fédération n'a cessé de souligner que toutes les familles n'ont pas une connexion informatique, du matériel informatique adéquat chez elles (bon nombre de jeunes n'ont pour tout matériel connecté qu'un smartphone pour exemple cela concerne 130 jeunes/726 ayant répondu à un questionnaire via Pronote dans un lycée de la Métropole), un accès à un réseau numérique de qualité ou la facilité et le temps d'accompagner leurs enfants dans cette scolarité à la maison.

La fcpe 33 a reçu de nombreux témoignages à ce sujet, spontanés, mais aussi via notre enquête lancée à l'entrée de la 3^e semaine de confinement, plus de 1100 réponses à ce jour !

De nombreux témoignages qui soulignent les multiples difficultés rencontrées par les familles sur le terrain du quotidien : d'accès au numérique (1 ordinateur pour 4, avec des parents en télétravail), de connexion, des difficultés pour conjuguer travail, télétravail et suivi scolaire, la trop grande diversité des supports, le coût de ces devoirs à la maison (impressions à foison), le temps de devoir trop important tout particulièrement dans le 1^{er} degré, une liste à la Prévert à laquelle on peut ajouter la gestion du stress, de l'anxiété et le déclin de la motivation des jeunes favorisé par l'isolement ! Et ne parlons pas du RGPD avec

la multiplication des usages improvisés sur des plateformes plus ou moins agréées en utilisant les emails de mineurs.

Bien sûr, les parents ont répondu présent pour accompagner leurs enfants dans ce processus de l'école à la maison. Mais voilà, ils n'en peuvent plus ! Ils disent stop à la pression qui s'exerce sur eux et leurs enfants. Une pression qui peut avoir des effets dramatiques dans cette période de confinement.

La pandémie a bouleversé tous les calendriers sauf celui de parcourssup dont la limite de confirmation des vœux était le 2 avril à minuit, comment tous les jeunes ont-ils pu terminer de compléter les dossiers sans pouvoir solliciter de l'aide des professeurs ou du psyEN dans des conditions normales.

La pandémie a bouleversé le calendrier des examens, ainsi, l'obtention des diplômes se fera sur la base exclusive et exceptionnelle du contrôle continu sans prendre en compte les notes obtenues durant la période du confinement. Cette solution, sans doute imparfaite, était à notre sens la moins mauvaise face à une « discontinuité » pédagogique. Nous demandons aux commissions pédagogiques une bienveillance accrue.

En revanche, nous regrettons que les oraux du bac français soient tout de même organisés à la fin du mois de juin-début juillet. Tous n'auront pas eu la possibilité de préparer avec leur professeur les 15 textes prévus pour cet oral. Et comment garantir la sécurité sanitaire ?

Nous regrettons aussi la prise en compte des E3C1 et E3C3 et la solution avancée d'une moyenne des notes de ces sessions. Nous avons en tête les difficultés dans le déroulement des E3C1 comme celles que rencontrent encore certains élèves de première dans les menaces de notes sanctions. L'après pandémie, sera consacrée aux apprentissages avant toute forme d'évaluation.

Nous souhaitons rappeler que notre fédération appelle à :

- L'arrêt des notes données aux élèves en cette période de confinement
- L'allègement des travaux à réaliser à la maison
- La garantie d'une reprise des cours là où les enseignants les avaient arrêtés le 16 mars dernier

Enfin une reprise progressive vient d'être annoncée, et pour cela il faudra que la sécurité sanitaire soit garantie !

Beaucoup de questions à ce jour, mais comment imaginer une reprise sereine et même possible dans un lieu synonyme de promiscuité (transports scolaires, classes surchargées, restauration scolaire, internat...) !

Nous réclamons - et ceci depuis des années - dans tous les établissements : du savon, des sèche-mains, l'accès aux toilettes, la présence d'une assistance psychologique, une médecine scolaire effective !

Comment garantir la distanciation sociale entre les élèves après 2 mois de confinement, pourtant essentielle pour la santé des élèves, des personnels et des familles ?

Nous sommes inquiets face à une telle annonce. Les enfants peuvent se contaminer entre eux, contaminer leur entourage.

Est-ce que 2 mois d'apprentissage valent le risque de la contamination ?

Nous demandons que jusqu'aux vacances d'été la continuité pédagogique soit assurée pour les élèves dont les familles feraient le choix de ne pas leur faire reprendre le chemin de l'école et que ces élèves ne soient pas sanctionnés pour non assiduité !

Enfin il faudra renouer avec le collectif, retrouver ses camarades, ses enseignant.e.s cela constitue un élément de la résilience, et supposa d'y consacrer du temps !

Alors que la continuité pédagogique préoccupe la société durant cette crise sanitaire sans précédent, cette dimension prend sens quand on évoque l'Ecole inclusive.

L'inclusion scolaire des enfants à besoins particuliers est depuis toujours au cœur de nos revendications. Et nous soutenons la volonté de l'Education Nationale et du Conseil Départemental d'aller dans ce sens.

Cependant, au lendemain de la présentation de la DGH dans les établissements de Gironde, nous sommes très inquiets quant aux moyens alloués à ce grand projet.

A la rentrée prochaine tous les niveaux frôlent les 30 élèves par classe dans les collèges. Impossible dans ces conditions d'inclure les élèves de SEGPA et d'ULIS dans les classes généralistes.

Pourquoi s'obstiner à ne pas comptabiliser les effectifs d'élèves d'ULIS et de SEGPA dans leur classe généraliste de rattachement ?

Au lendemain des annonces faites par le Président de la République lors de la conférence Nationale du Handicap, nous déplorons le décalage qui semble exister entre le discours « école inclusive » et l'absence de moyens accordées aux établissements concernés par ces inclusions.

Nous suivons et soutenons de nombreuses familles et pour ne citer que cet exemple, les parents des élèves de l'EREA d'Eysines sont très inquiets. Le changement radical de l'organisation de la structure accueillant leurs enfants les plonge dans la plus profonde perplexité. Depuis novembre ils vous sollicitent pour avoir une vision claire de ce qui va être proposé à leurs enfants à la rentrée prochaine. Nous sommes le 15 avril et ils n'ont aucune information. Ces familles sont pourtant riches de témoignages. Ils ont pour beaucoup fait l'expérience de l'école inclusive et ils connaissent parfaitement les limites et besoins d'une telle mise en œuvre. En date du 12 avril les représentants des établissements ainsi que les représentants de parents élèves associés à la FCPE vous ont sollicité pour obtenir un report du projet de restructuration de l'EREA d'Eysines. Nous ne pouvons que soutenir leur requête et vous demandons d'accorder à ce projet d'avantage de temps, de réflexion et de concertation.

Il en est de même pour les classes SEGPA. Nos inquiétudes sont vives également pour le devenir des classes SEGPA. Le projet pilote du collège de Sainte Foy la Grande, qui consiste à inclure les élèves de SEGPA en classe générale, nous inquiète au plus haut point. Pourquoi ce projet pilote ? Remettez-vous en cause le rapport DELAUBIER qui a pourtant acté la

nécessité des programmes spécifiques des classes SEGPA. (*) Pourquoi avoir choisi cet établissement où il n'y a pas de directeur SEGPA ?

Les enseignements spécialisés ne doivent être en aucun cas remis en cause. Lors des inclusions, enseignants de classe générale et enseignants spécialisés doivent travailler ensemble, l'un ne peut se substituer à l'autre. Un doublon est même souhaitable. Les formations actuelles ne pourraient couvrir toutes les connaissances nécessaires à la grande diversité du handicap et des troubles de l'apprentissage.

En Conclusion, il est primordial de donner du sens à ces changements et des réponses aux problématiques soulignées par cette crise sanitaire. Tout cela doit s'effectuer de façon collégiale et ne doit pas être ramené à des difficultés et des freins budgétaires.